



AVIS D'APPEL AU CONCOURS EXTERNES SUR EPREUVES ECRITE ET ORALE Pour le recrutement des ingénieurs

L'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) se propose de lancer un appel aux concours externes sur épreuve écrite et épreuve orale pour les candidatures retenues à l'épreuve écrite et ce pour le recrutement d'ingénieurs de différentes spécialités définies ci-dessous :

POSTE	DIPLOME	SPECIALITE	Nb de Poste
Ingénieur Principal	Diplôme National d'Ingénieur	Génie chimique et procédés	01
Ingénieur Principal	Diplôme National d'Ingénieur	Génie chimique	01

Les candidats éligibles ne dépassant pas l'âge de 40 ans (à la date de clôture des candidatures) souhaitant participer audit concours doivent déposer leurs dossiers au bureau d'ordre central de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement ou les envoyer par lettre recommandée à l'adresse suivante : Centre Urbain Nord 15 rue 7051 cité Essalem 1080- Tunis – B-P n° 52 le Bélvédère., munis des pièces suivantes :

1. Une simple demande de candidature au nom du Directeur Général de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement, précisant le poste et la spécialité auxquels le candidat postule,
2. Une copie de la Carte d'Identité Nationale,
3. Le Curriculum Vitae du candidat détaillé et justifié,
4. Une copie du Diplôme accompagnée, pour les diplômes étrangers, ou les diplômes délivrés d'universités libres, d'une copie de l'attestation d'équivalence,
5. Une attestation d'inscription à l'ordre des-ingénieurs, pour l'année en cours.

